

GR®2013

Marseille-Provence

Autour de la mer de Berre et du massif de l'Étoile

Aix-TGV > Vitrolles > Marignane > Martigues >
Port-de-Bouc > Istres > Miramas > Salon > Marseille >
Aubagne > Auriol > Gardanne > Aix-en-Provence > Aix-TGV



UN OUVRAGE RÉALISÉ PAR :
LE CERCLE DES MARCHEURS,
LES EXCURSIONNISTES MARSEILLAIS
ET LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA RANDONNÉE
PÉDESTRE DES BOUCHES-DU-RHÔNE.



SOUTENU PAR :



UNE COÉDITION EXCEPTIONNELLE DE :



Terminal à conteneurs de
Mourepiane (Grand port maritime
de Marseille, bassins Est).
PHOTO GEOFFROY MATHIEU
ET BERTRAND STOFLETH

Édito

La culture du territoire

Dans le territoire dessiné par Marseille-Provence 2013, capitale européenne de la culture, les artistes-marcheurs du GR®2013 ont tracé un voyage infini, autour de la mer de Berre et du massif de l'Étoile.

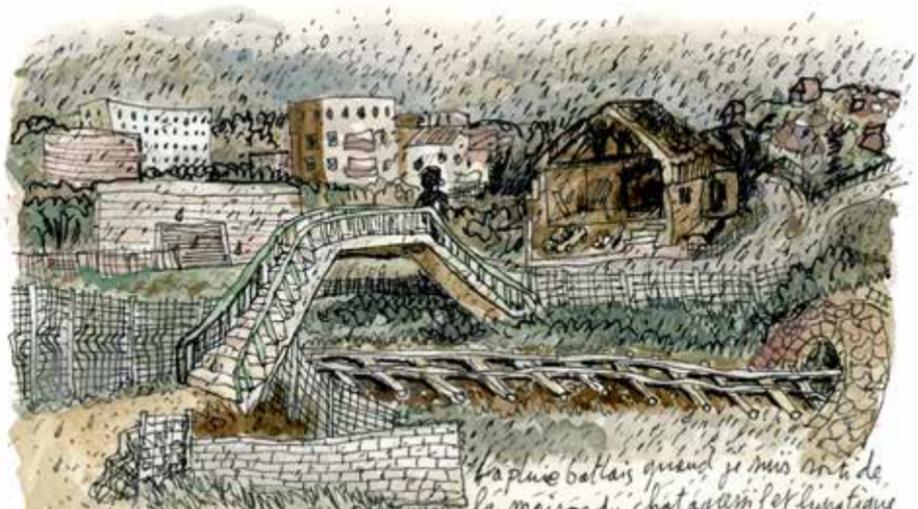
Cet espace de vie, ils nous proposent maintenant de l'arpenter et de le découvrir, en glissant notre regard dans le leur, grâce à ce topo-guide unique en son genre, fruit d'une collaboration entre la Fédération française de la randonnée pédestre, le Conseil général des Bouches-du-Rhône, le Comité départemental de la randonnée pédestre des Bouches-du-Rhône, les éditions Wildproject, Marseille-Provence 2013 et, bien sûr, les 11 artistes-marcheurs associés au GR®2013.

Le département des Bouches-du-Rhône, qui est l'un des plus urbains de France et qui compte 30 zones Natura 2000*, fut grâce aux Excursionnistes* marseillais l'un des laboratoires de la randonnée pédestre à la fin du 19^e siècle. Aujourd'hui, le Conseil général des Bouches-du-Rhône entretient 2 700 km de PR (chemins classés "Promenades et randonnées"). Et le département compte 118 associations de randonnée – un cas unique en France. Ici, pas de doute, la marche fait culture.

L'aventure que nous vous proposons est d'abord de découvrir d'un œil nouveau, par des chemins de traverse, des territoires apparemment bien connus. Aller une fois d'Aix à Marseille à pied, c'est modifier pour toujours sa représentation des lieux ; c'est prendre conscience qu'en ville, nous sommes toujours dans la nature, et en tout cas dans la biosphère.

Au-delà même du territoire marseillais, le GR®2013 aborde d'une façon résolument originale la question de la ville contemporaine, de son usage, de sa valeur, de son avenir. Ce regard riche et inédit s'applique à tous les continents et tous les pays du monde. Aussi ce projet, éclos des singularités de ce territoire, espère valoir bien au-delà, par les enjeux urbanistiques, artistiques et culturels qu'il aborde.

Bon voyage !



La pluie battait quand je mis hors de
la maison du chat agam, son lunatique
que je gardais. Je n'en voulais plus de ses griffes et de ses dents. Avoir
de partir, j'ai vidé mes poches du fond de l'atelier. Clé, couteau,
téléphone, porte-monnaie, agenda. Je suis sans rien d'autre que mes
vêtements. Je me sens libre et léger. Je peux aller partout sans rien.
Je peux marcher dans la pluie, traverser le brouillard épais et me
sentir libre de ne pas voir l'horizon. Une lumière blanche et
diffuse longe le relief des collines de verdure.

J'aime la lumière aux formes
imprécises. Je me dirige vers elle par les traverses et les
propriétés et les routes. Je soute entre les
dois quitter cette ville. Je soute entre les
floques et je sais que je
invisible, je vais me cacher dans les montagnes derrière ce collin et
je ne dirai pas que je suis là aux inconnus. Je marcherai tous les
jours. Je passerai mon temps dans les terrains vagues à enca
joyeusement entre les ombres et les sources, dans les éclats de
brillants, nets et découpés des instants de discernement intense.
Je me souviens quand je suis arrivé dans cette ville
la réalité me prenait aux yeux, me sautait à la queue
et je marchais des jours entiers dans une sorte de mine
de réalité saisissante pure et directe qui me poussait
à fouiller et traquer le moindre
recoin de cette ville sauvage

Préambule

L'art de la marche en milieu périurbain

Le projet GR®2013 s'est élaboré au croisement d'une pratique populaire, la randonnée, et de démarches expérimentées depuis des années par des artistes, ici et ailleurs, proposant à travers la marche d'autres représentations du territoire métropolitain que celles des outils classiques de valorisation territoriale.

Si le tracé révèle à lui seul ce nouveau regard sur le territoire, ce topo-guide est un vecteur essentiel de relecture d'un paysage périurbain, et un outil de médiation crucial pour le GR®2013. Il est à la fois l'endroit où se nomment et se partagent les trames narratives, les strates qui constituent le territoire, les connaissances convoquées (qu'elles soient sensibles ou plus scientifiques). Il est également pour nous l'endroit privilégié d'élaboration d'une pensée et d'une culture commune de la métropole, enrichie de la diversité des pratiques de chacun des artistes. C'est la mise en partage de cette culture métropolitaine qui permettra que le projet s'inscrive dans une dynamique durable, au-delà de l'année capitale.

Ce topo-guide n'est donc pas un prolongement annexe du GR®2013, ni un simple outil pratique, mais au centre du projet, comme point de convergence de nos pratiques. Nous ne voulions pas dissocier l'objet pratique permettant de cheminer (le descriptif de l'itinéraire) de l'objet artistique, car l'apport artistique et culturel s'inscrit dans l'espace commun et quotidien.

Le Cercle des Marcheurs, janvier 2012



"MAS DES GORQUETTES"
PROPRIETE PRIVEE
ENTREE INTERDITE

Sommaire

<input type="checkbox"/> Introduction :	
le grand 8 de l'aire métropolitaine	8
<hr/>	
<input checked="" type="checkbox"/> L'itinéraire du GR® 2013	
Les 7 séquences du GR®2013	18
Point zéro : la gare Aix-TGV	20
1. Le tour de la mer de Berre	28
<i>Nuanciers métropolitains</i>	76
2. Le tour du massif de l'Étoile	92
<hr/>	
<input type="checkbox"/> Infos pratiques	
Comment utiliser ce topo-guide	168
Idées de randonnées	172
Hébergements	178
Transports en commun	190
Lexique provençopolitain	192

GR®2013

La ville à la campagne

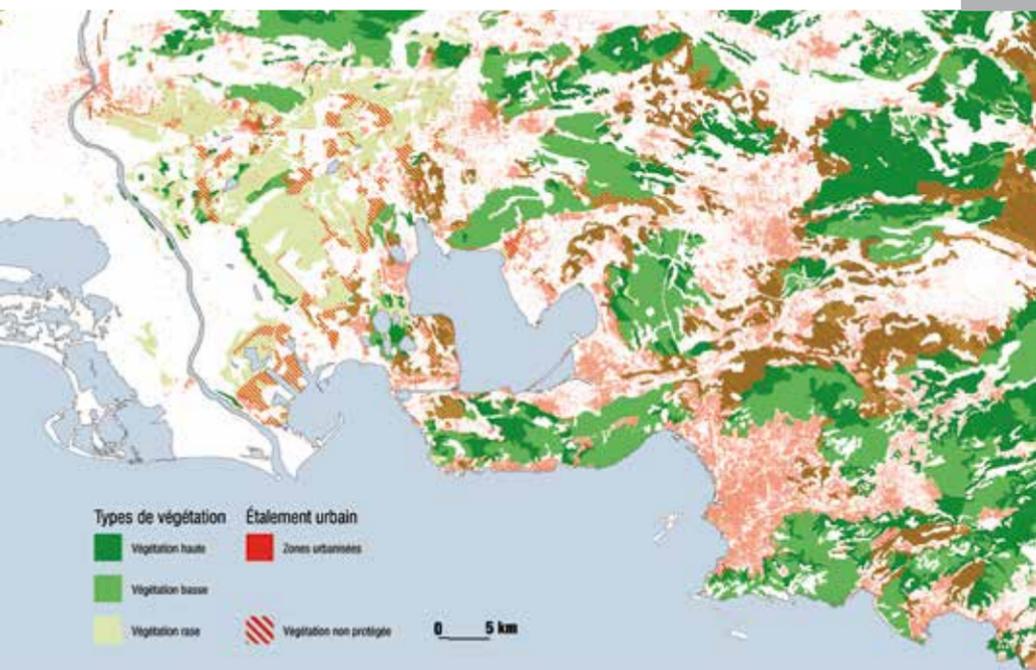
C'est une métropole* sauvage, une ville étale, en archipel, pleine d'espaces non bâtis. Les formes de la nature y sont nombreuses, entretenant des interactions variées avec l'espace construit. Des espaces « naturels » identifiés, patrimonialisés, protégés, où l'on vient faire du tourisme et du loisir de plein air (Calanques, Sainte-Victoire, Garlaban...). Mais aussi des espaces naturels moins nobles, moins protégés, souvent utilisés pour la chasse (grive, sanglier...) comme « les collines » de l'Arbois, de l'Étoile, de la Nerthe, de La Fare... Dans l'urbain qui se desserre, les franges végétales spontanées dans les interstices forment le « tiers-paysage » qui intéresse paysagistes et artistes. Dans les lotissements néo-provençaux, la nature construite des pelouses nettes et des jardinets renvoie à l'imaginaire des séries télévisées et à leur climat nord-américain.

La nature de la métropole, ce sont d'abord des usages vivriers (cueillette, chasse, pêche) et agricoles (blé d'Aix, maraîchers de Saint-Julien, serres de Berre, AMAP d'Aubagne...). Également des espaces de loisirs (à des échelles de parcs différentes : jardins de quartier, parcs urbains, collines métropolitaines, parcs nationaux) – pour des activités hétéroclites et parfois conflictuelles : rando, chasse, quad, ball-trap, aéromodélisme... (cf. « Un territoire usagé » p. 16). La nature de notre monde urbanisé, c'est aussi le millefeuille des protections (ZNIEFF*, site classé, réserve naturelle, parc régional, parc national, Natura 2000, etc.). La nature des villes, que commence à étudier l'écologie urbaine, ce sont les plantes pionnières, les bords de route, les friches végétales, etc., étudiant la possibilité de création de « trames vertes » (systèmes de continuité végétale) à l'échelle urbaine et régionale, pour tenter de contrebalancer l'effet de fragmentation des écosystèmes induit par nos infrastructures (routes). Dans cette vision des continuités, le chemin est un cas particulier de corridor, et participe du projet de restauration écologique mondiale, du retracement contemporain du système Terre.

** Les astérisques signalent les mots expliqués dans le lexique provençopolitain, p. 192.*



Lotissement de la Batarelle au nord de Marseille, en piémont du massif de l'Étoile / PHOTO PHILIPPE PIRON



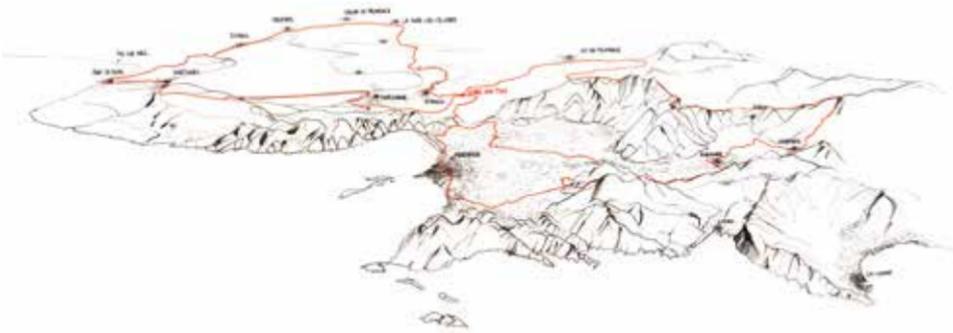
GR®2013

Autour de la mer de Berre et du massif de l'Étoile

Le GR®2013 veut dessiner la forme de la métropole marseillaise. Son urbanité discontinue est structurée par deux grands vides, deux espaces inconstructibles : à l'ouest, la mer de Berre (155 km²), et à l'est, le massif de l'Étoile et du Garlaban (120 km²). La mer de Berre (« mar de Berre » en provençal) est à la fois l'une des plus grandes mers intérieures d'Europe occidentale, et aussi l'une des zones* où l'air est le plus pollué. Le massif de l'Étoile et du Garlaban est un relief structurant des Bouches-du-Rhône, autour duquel s'enroulent la vallée de l'Huveaune (entre Aubagne et Marseille), la vallée minière de Gardanne, et l'autoroute Aix-Marseille. Le GR®2013 propose de faire le tour de ces deux monuments.

De la "fédération décentralisée" des oppida* celtes (cf. p. 70) au complexe industrialoportuaire de Fos sorti de terre dans les années 1960, cet espace métropolitain ne cesse de créer des formes et des usages, des déblais et des remblais. Le GR®2013 propose de redescendre des divins sommets olympiens pour s'engager dans les plaines – comme des hommes et des femmes – et éprouver ce sens du plein & du creux.





DESSIN STÉPHANE BRISSET / SAFI

LA MER & L'ÉTOILE

Le creux & le plein
 La lagune & la colline
 La mer & la garrigue*
 Bourdigues* & bastides

Jean Renoir & Marcel Pagnol
 Toni & Manon
 Le sel & le lignite
 Le pétrole & la bauxite
 Le Yin & le Yang



Le creux (mer de Berre) et le plein (massif de l'Étoile) / PHOTOS PHILIPPE PIRON (G.) et D.R. (D.)

GR®2013

Une métropole en réseaux et en flux

USAGES

Ces deux formes – la mer et la colline – produisent un ensemble de réseaux d'échange, de commerce, de production et de déplacements. Bien que dénuée d'unité administrative et politique, cette métropole a cependant trois mille ans d'usages et d'ouvrages, fondés sur une présence humaine immémoriale, qui se compte en dizaines de milliers d'années. Ce que nous voyons résulte d'un dialogue permanent entre la topographie des sites et les besoins. La profondeur historique se lit dans le feuilletage des réseaux.

RÉSEAUX ET OUVRAGES

À l'échelle du grand 8, plusieurs réseaux ont dessiné l'espace et façonné le paysage, et de façon exponentielle depuis la Révolution industrielle :

- LES OPPIDA* CELTES autour de la mer de Berre et du massif de l'Étoile (cf. p. 70)
- LES CANAUX (de Craonne* au canal de Provence)
- LES TRANSPORTS FERROVIAIRES (du PLM* à la nouvelle ligne TGV)
- TRANSPORTS ROUTIERS (de la via Aurelia à l'autoroute* A7)
- LES PIPELINES (cf. p. 80)

La plupart des monuments* du GR®2013 sont les parties immergées de ces réseaux.

ESPACES NATURELS ET SENTIERS DE RANDONNÉE AUTOUR DU GRAND 8

- NORD : Durance, Alpilles, Lubéron, Ventoux (GR®6 et GR®653)
- EST : Sainte-Baume, Var, Toulon (GR®9 et GR®98)
- SUD : chaîne de la Nerthe, Calanques (GR®51)
- OUEST : Arles, Crau, Camargue



Carte du transport de gaz naturel en France (21^e siècle)
CARTO GRTGAZ

GR®2013

Dessiner un chemin

« Certains artistes dessinent avec des pinceaux sur une toile, d'autres avec des bulldozers sur des sites. »

– Robert Smithson, artiste, 1938-1973

Comment fait-on un chemin ? L'histoire des chemins se perd en général dans leur réalisation. On les emprunte, et on oublie comment ils en sont venus à se faire. Dans un espace aussi anciennement habité que la métropole marseillaise, les chemins ne manquent pas. Il fallait commencer par les inventorier.

La construction d'un chemin, bien que physiquement légère, obéit à des contraintes comparables à celle d'une infrastructure de transport – autorisations de passage, viabilisation. Pour garantir la pérennité de leur continuité, il est préférable d'éviter les propriétaires privés, et il faut rassembler les autorisations des propriétaires publics. Les chemins sont vivants ; et ils ont une histoire, à commencer par celle de leur genèse. Voici les grandes étapes du GR®2013, un chemin de 365 km réalisé en 36 mois.

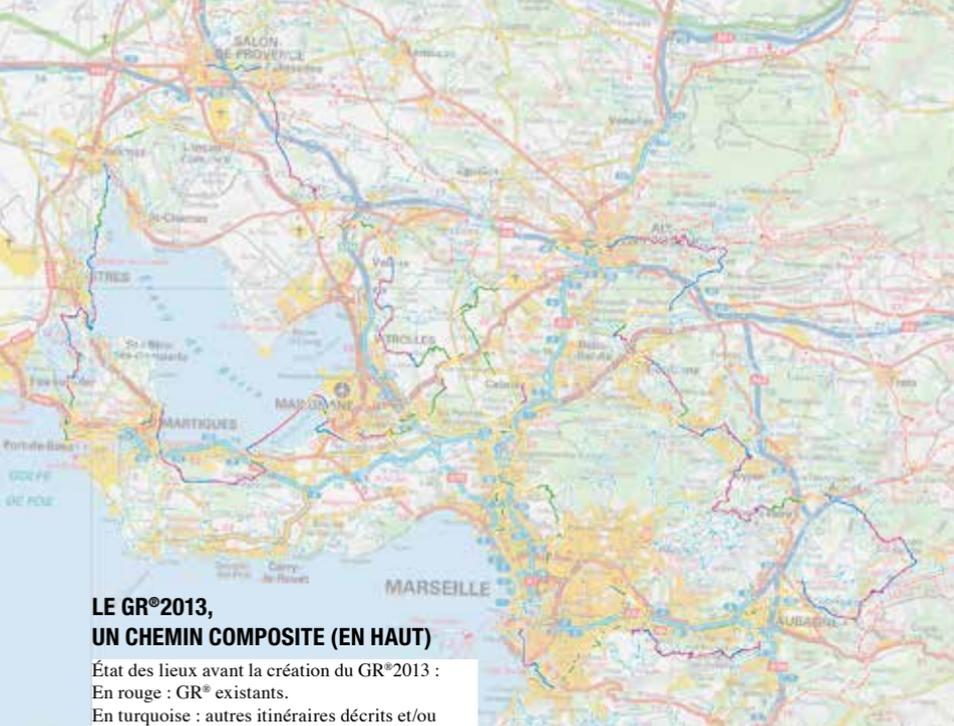
- Avril 2010 : projet de GR®2013 proposé par Baptiste Lanaspeze dans le cadre d'une mission d'« éditorialisation de la programmation artistique » commanditée par MP2013
- Juillet 2010 : forme en 8 autour de Berre et de l'Étoile proposée par Nicolas Mémain à l'issue de la réunion de présentation du GR®2013 aux artistes marcheurs
- 3 septembre 2010 : première balade collective des artistes, au plateau de l'Arbois
- Octobre 2010 : découverte du GR® en projet, le « Sentier de découverte de l'étang de Berre » (monté par l'Epereb et CDRP13)
- Septembre 2011 : finalisation d'un premier projet de chemin après 20 journées de repérages collectifs du Cercle des Marcheurs
- 2012 : concertation (Conseil général des Bouches-du-Rhône, 38 communes) et finalisation du tracé (obtention des autorisations de passage)
- Octobre 2012 : homologation du GR®2013 par la FFRandonnée.
- Février 2013 : finalisation du topo-guide
- Mars 2013 : finalisation du balisage

LE GR®2013 : UN READY-MADE

Si le GR®2013 a pu être fait dans des délais aussi courts, et offrir moins de 50 % de bitume en pleine métropole, c'est qu'il existe un Plan départemental d'itinéraires de Promenades et Randonnées (PDIPR) et que, pour 46 %, le GR®2013 est constitué d'itinéraires inscrits au PDIPR ou d'autres itinéraires balisés (cf. carte ci-contre).

LE GR®2013 SE CONNECTE À 4 AUTRES GR® :

- au GR®98, à Bertagne et Sainte-Victoire, cf. p. 137 (cf. *La Montagne Sainte-Victoire à pied*),
- au GR®6, au nord de Salon, cf. p. 61,
- au GR®653A à Aix et à Salon, cf. p. 61,
- au GR®51, à Marseille au niveau de Mazargues-Luminy (cf. *Les Calanques à pied*).



LE GR®2013, UN CHEMIN COMPOSITE (EN HAUT)

État des lieux avant la création du GR®2013 :
En rouge : GR® existants.

En turquoise : autres itinéraires décrits et/ou balisés.

Le GR®2013 est lui-même un itinéraire composite fait de : sentiers existants (en violet), routes randonnées existantes (en bleu), sentiers de randonnée inventés (en vert), routes randonnées inventées en jaune).

HISTORIQUE DU TRACÉ (EN BAS)

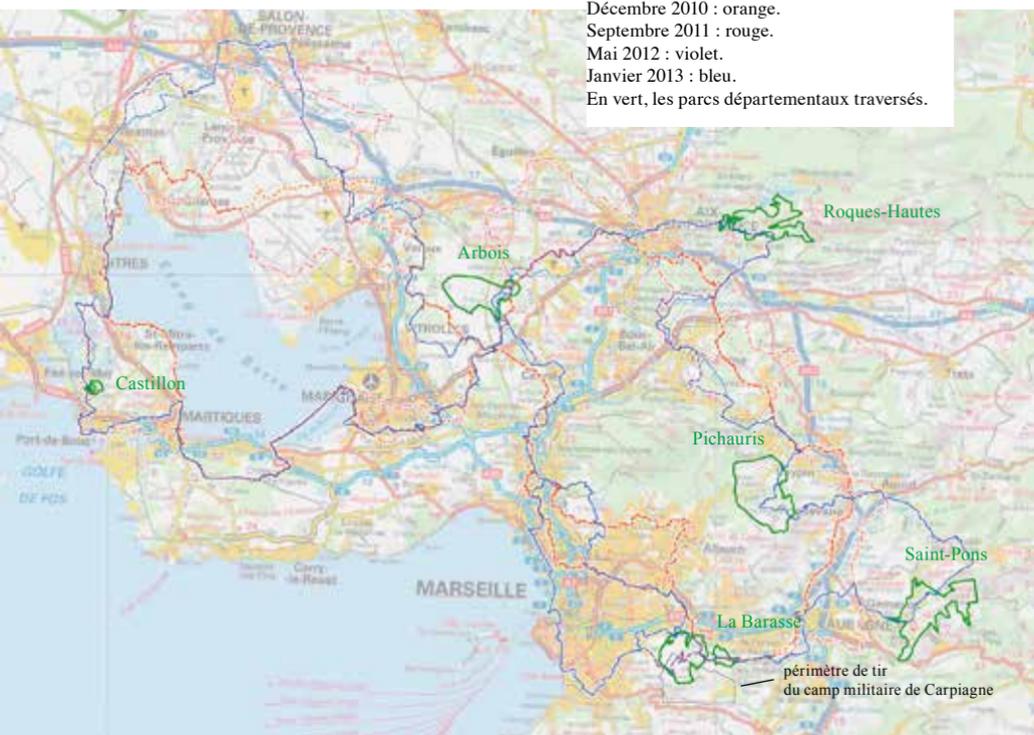
Décembre 2010 : orange.

Septembre 2011 : rouge.

Mai 2012 : violet.

Janvier 2013 : bleu.

En vert, les parcs départementaux traversés.



GR©2013

Un territoire usagé

Le geste agricole qui persiste, les traces de la relation homme-animal. Les loisirs, ruraux ou citadins – pêche, escalade, kite-surf, aéromodélisme, ball-trap et minimoto.

Les usages – anciens, récents, contradictoires. Professionnels et récréatifs ; sérieux et futiles. Discrets et envahissants, archaïques ou émergents. Tant d'usages – simultanés ou successifs – si variés, si densément présents dans l'espace, et surtout dans les interstices. Quad, prostitution, chasse, randonnée. Reproduction de l'aigle de Bonelli. Parcours équestre, minimoto, deal, bronzage.

Un territoire fait de frontières et de passages. Frontières entre particuliers ; frontières entre public et privé. Les barrières – nombreuses, parfois cassées ou contournées.

Un territoire qui est la vaste coulisse – périurbaine – de petits espaces de scène – centres-villes. Des coulisses qui sont souvent des déchets – privés ou publics, officiels ou sauvages. La violence du territoire. La violence faite au territoire.

Les déblais et remblais, qui redessinent la ligne du sol. L'acte industriel qui travaille l'infrastructure : prend le lignite sous la montagne, la mêle à la bauxite, en tire l'alumine, en rejette autant de boues rouges*. En fait des collines, des terrils, des crassiers. Creuse des galeries, des tunnels. Fait de la soude* avec du sel – rejette du chlore. Puis un siècle après, fait du chlore – et rejette de la soude*. Raffine le brut. Charge, décharge, remue. Mélange, coupe, trace, creuse, transperce, déplace.

Paysage plié, déplié, replié, redéplié. Aux articulations usées. Paysage ridé, plissé. Paysage provençal trafiqué. Paysage déprovençalisé, reprovençalisé. Un paysage bon à jeter. Ou une œuvre d'art ultime.

Un paysage inconnu, qui détourne le regard. Un paysage où ce nouveau sentier de randonnée, comme une lumière arasante, vient se lover. Vient dévoiler les reliefs cachés, les traces, les blessures et les marques. Les bleus. Un paysage nu, sans plus aucune pudeur. Un paysage dévasté. D'une splendeur toute neuve. Un paysage où ce nouveau chemin identifie de nouveaux monuments, de nouveaux points de vue, et va les soumettre à de nouveaux usages – au risque de l'usure.

Le paysage usagé des Bouches-du-Rhône, autour de la mer de Berre et du massif de l'Étoile.

– Baptiste Lanaspeze avec le Cercle des Marcheurs
pour l'Observatoire photographique du paysage.

Les 4 couleurs du territoire

Dans les descriptifs d'itinéraires de ce topo-guide, les objets d'intérêt et monuments apparaissent en caractères gras, dans l'une de ces 4 couleurs. Pour chaque étape, on peut ainsi apprécier la variété des espaces arpentés, et identifier leurs usages dominants.



bâtir

Routes, autoroutes*, ponts, supermarchés : le bâti du 20^e siècle. La ville n'est plus un îlot, mais une nappe. Sous l'espace périurbain de la métropole, les traces du bâti antérieur (la ville médiévale, antique, celte).



biotopes

Végétaux spontanés ou cultivés. Animaux d'élevage ou animaux sauvages. L'espace métropolitain est un paysage complexe, fait de biotopes variés (plusieurs dizaines de zones* Natura 2000*), entre "agriculture urbaine" et "tiers-paysage".



eaux

Réseau des réseaux, fondation des fondations, l'eau a sculpté tous les paysages de la métropole (deltas du Rhône et de la Durance), creusé des mers et des vallées. Canalisée et recomposée depuis le 16^e siècle, c'est avec elle qu'on dessine la ville.



produire

Production technologique. De la soude* chimique du 18^e siècle à la puce électronique, en passant par les raffineries de pétrole et les serres de l'agriculture hors-sol, l'acte industriel modèle les paysages, déblaye, remblaye, dessine, creuse et comble.

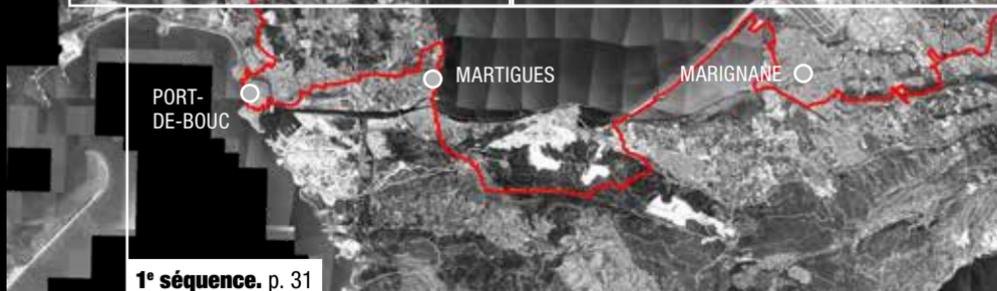
2° séquence. p. 47



3° séquence. p. 63

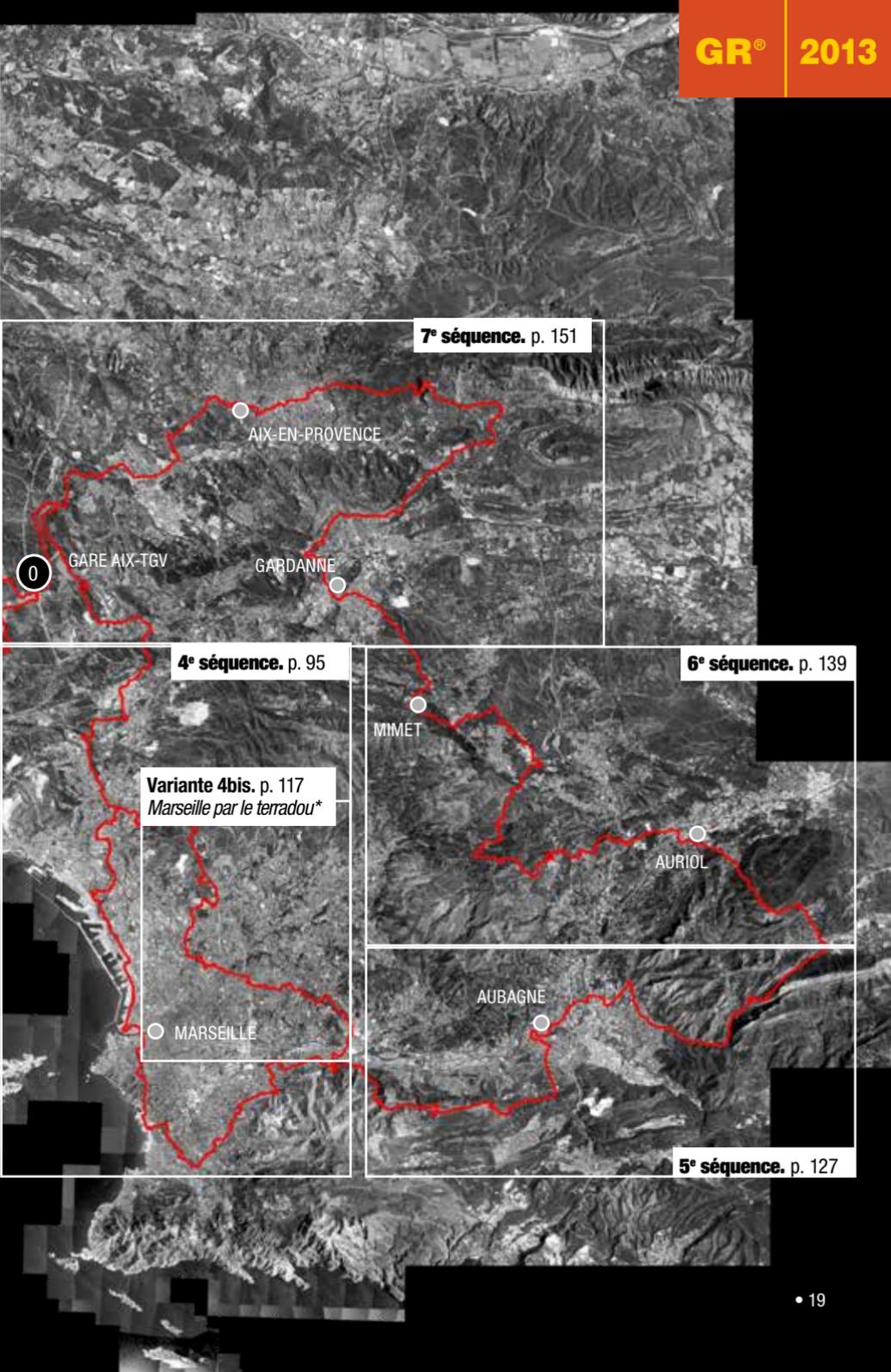


1° séquence. p. 31



Les 7 séquences du GR®2013

environ 50 km par séquence
(2 à 3 jours de marche par séquence)



7^e séquence. p. 151

AIX-EN-PROVENCE

GARE AIX-TGV

GARDANNE

4^e séquence. p. 95

Variante 4bis. p. 117
*Marseille par le terradou**

MARSEILLE

6^e séquence. p. 139

MIMET

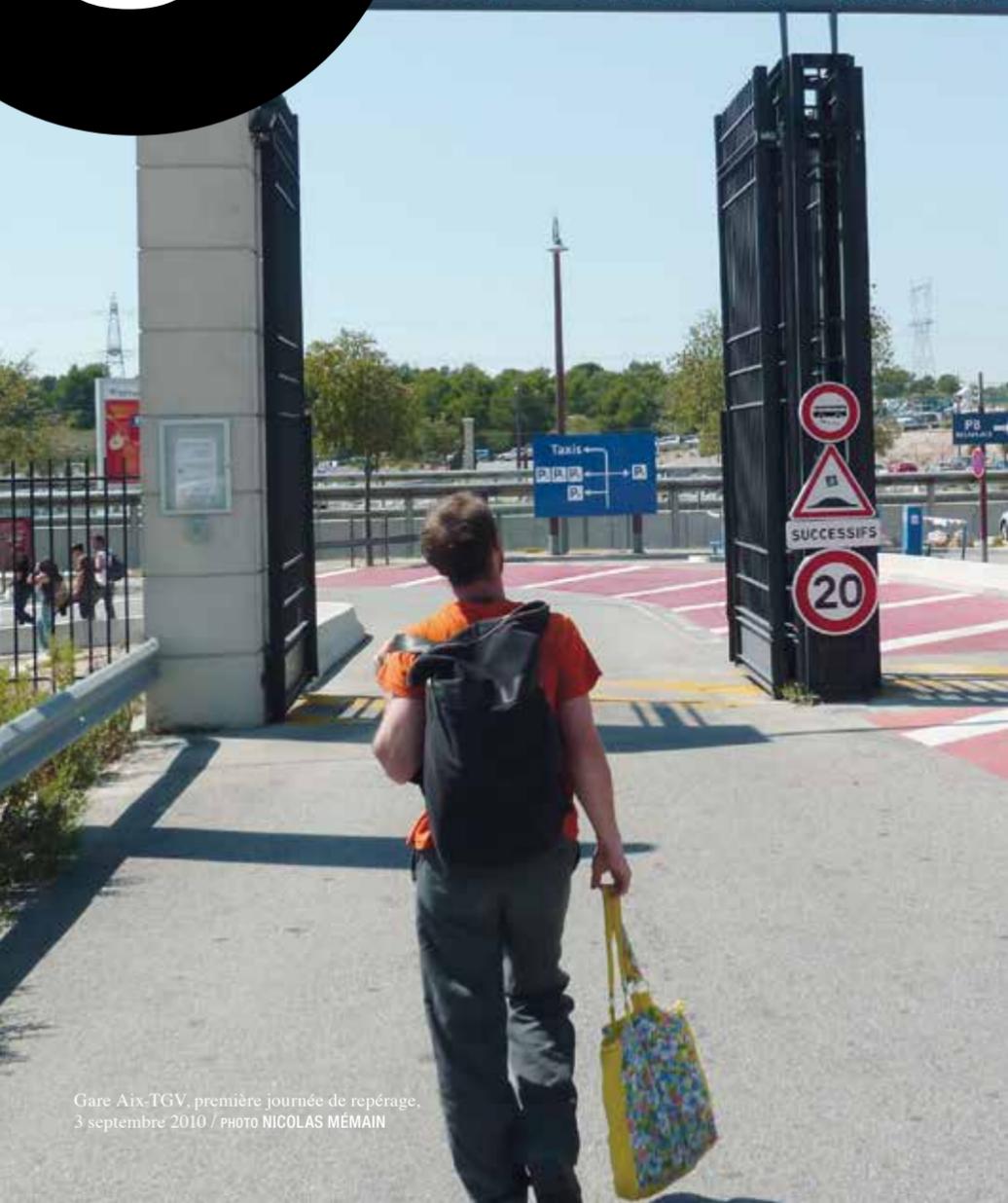
AURIOL

AUBAGNE

5^e séquence. p. 127

0

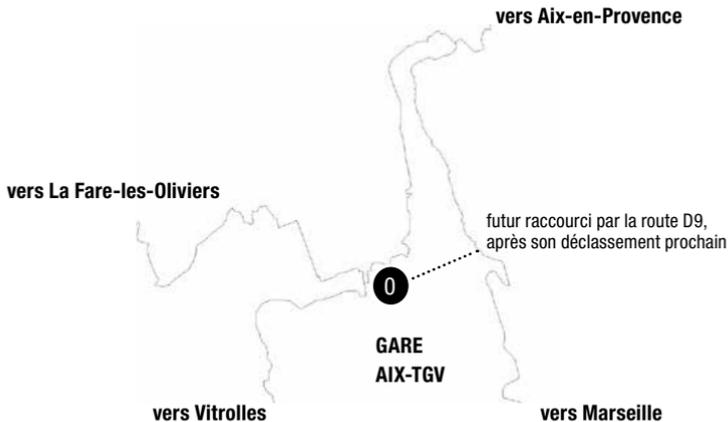
GARE DIAIX EN PROVENCE



Gare Aix-TGV, première journée de repérage,
3 septembre 2010 / PHOTO NICOLAS MÉMAIN

Point zéro

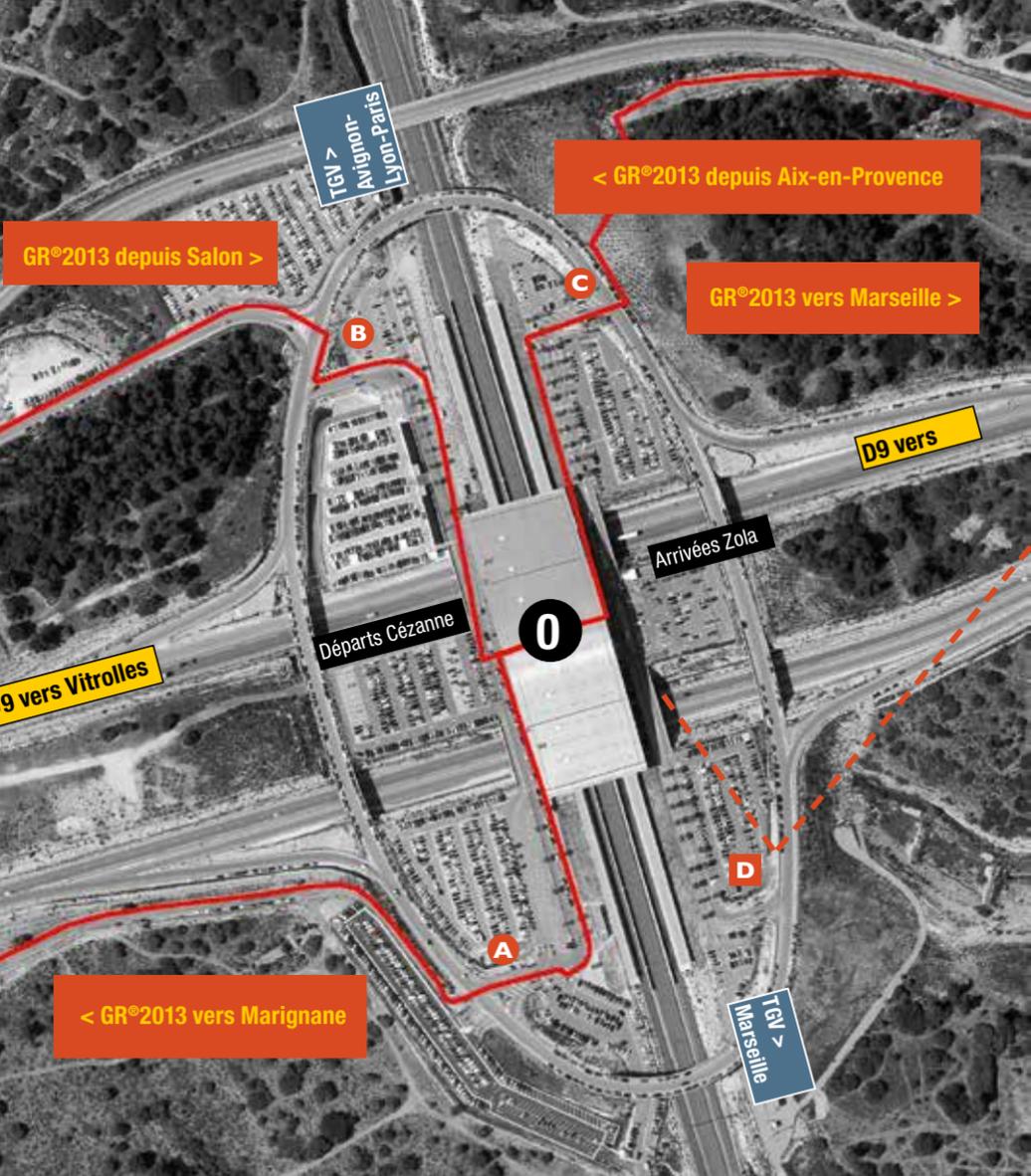
La gare Aix-TGV, centre métropolitain



Entre Aix-en-Provence et Vitrolles, entre la zone de Plan-de-Campagne et l'aéroport international de Marignane, la gare Aix-TGV (Atelier des gares, 2001) est au centre du plateau de l'Arbois (alt. 200 m). Classé Natura 2000, le plateau de l'Arbois est également, pour certaines parties côté Berre, en cours d'acquisition par le Conservatoire du Littoral. Traversé par le canal de Marseille, le plateau en porte deux monuments : l'aqueduc de Roquefavour et le bassin de décantation du Réaltor. L'Arbois est un haut-lieu de guerre et de chasses gardées, de charmes et de secrets.*

« Donc ils partiraient pour un mois loin de chez eux, disant adieu aux leurs, comme on part pour n'importe quel pays que l'on veut visiter. Ce serait une balade le nez en l'air. Ils regarderaient les paysages, les admireraient ou les détesteraient suivant les cas, chercheraient les traces du passé, visiteraient les musées et iraient au spectacle si l'occasion s'en présentait, ils essaieraient de saisir la géographie des lieux et des gens : de voir leurs visages. »

FRANÇOIS MASPÉRO, *LES PASSAGERS DU ROISSY-EXPRESS*, SEUIL, 1990



< OUEST
Mer de Berre
 BOUCLE DE LA MER DE BERRE
 "Départs Cézanne"

EST >
Sainte-Victoire
 BOUCLE DU MASSIF DE L'ÉTOILE
 "Arrivées Zola"

S'orienter dans la gare Aix-TGV

Point zéro

À la gare Aix-TGV >    

TGV toutes les heures vers Marseille, Avignon, Lyon, Paris TGV vers Bruxelles, Strasbourg, Francfort. Cars très fréquents vers Aix-en-Provence et Marignane.

La gare Aix-TGV est au centre du sentier en 8 que propose le GR®2013. Elle permet de passer d'une boucle à l'autre, en traversant les deux voies ferrées du TGV par la passerelle intérieure. Elle est aussi le lieu où l'on traverse la route D9, dangereuse route deux fois deux voies très fréquentée (50 000 véhicules / jour), qui passe sous la gare (Cartréize n° 40 très fréquent vers Marignane et Aix ; Cartréize n° 39 vers Martigues).

Le GR®2013 traverse donc la gare Aix-TGV dans 4 directions, à travers 3 portails :

OUEST / BOUCLE DE LA MER DE BERRE

A Portail Sud-Ouest : direction Marignane

Après le portail, suivre la petite route goudronnée (plein Ouest) qui longe la route D9 sur la plateau en direction du Ball-trap.

B Portail Nord-Ouest : direction Salon

Après le portail, s'engager dans la petite route goudronnée (plein Ouest) qui longe la route D9 sur le plateau.

EST / BOUCLE DU MASSIF DE L'ÉTOILE

C Portail Nord-Est : direction Aix et direction Marseille

Après le portail, traverser le bosquet face à vous.

D ATTENTION *Le portail Sud-Est ne mène pas à un itinéraire balisé du GR®2013, mais au bois communal de Boulard à Cabriès (derrière la route D9 et à travers le lotissement du Lac Bleu).*

Le camp américain de l'Arbois en 1949.
À l'est, le bassin de Réaltor. Au centre (0),
l'emplacement actuel de la gare Aix-TGV.

B
3
6761



344
101



AUTOUR DE LA GARE AIX-TGV, 4 MONUMENTS* MÉTROPOLITAINS

 **A. Les boues rouges* de Vitrolles**
P. 33

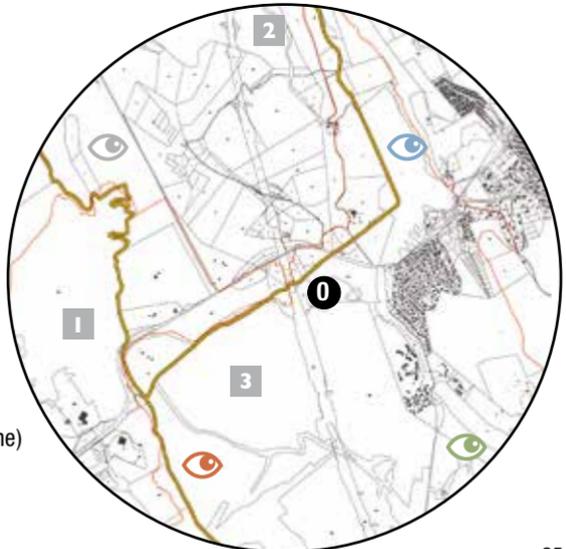
 **B. La déchetterie d'Aix**
P. 75

 **C. Le bassin de Réalor**
P. 97

 **D. Le centre hippique de Cabriès**
P. 97

Voir légende des 4 couleurs p. 17

La gare Aix-TGV, au cœur du plateau de l'Arbois



**LA GARE AIX-TGV,
ENTRE 3 COMMUNES**
(frontières communales en jaune)

1. Vitrolles
2. Aix
3. Cabriès



Le Camp du Midi

PAR HENDRIK STURM

Quatre-vingt-dix ans avant le camp de l'U.S. Army, le plateau d'Arbois est investi par un camp de rassemblement et d'entraînement de l'armée de Napoléon III. Pendant quatre mois, d'août à la fin novembre 1854, environ 40 000 soldats occupent les 800 hectares du « Camp du Midi ».



La levée du camp (en partance vers la guerre de Crimée *via* le port de Marseille) est peinte par Émile Loubon, le directeur des Beaux-Arts de Marseille et chef de file des peintres du paysage provençal. Loubon envoie ce grand tableau immédiatement à l'Exposition universelle de Paris. Flatté par le sujet militaire, l'Empereur l'achète et le donne au musée de la ville d'Aix. Ce tableau y est toujours.

PHOTO © MUSÉE GRANET



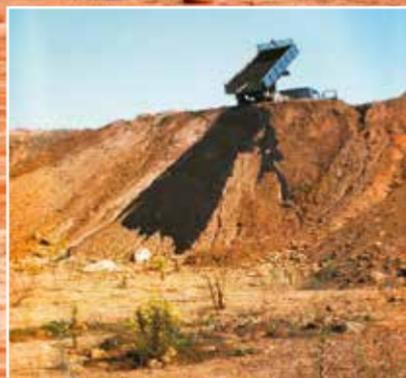
« L'excursion autour de l'étang de Berre est la plus intéressante que l'on puisse faire aux environs immédiats de Marseille, tant au point de vue historique et pittoresque que pour l'étude de la géologie et de la région des étangs. »

PAUL RUAT, *EXCURSIONS EN PROVENCE*, 7^e SÉRIE, 1899

La mer de Berre depuis
la colline Saint-Étienne (Istres).
PHOTOGRAPHIE PHILIPPE PIRON

La première boucle du GR®2013 Autour de la mer de Berre





Robert Smithson, "Asphalt Rundown" 1969, Rome.

Le terril des boues rouges* (Vitrolles).
PHOTOGRAPHIE GÉOFFROY MATHIEU
ET BERTRAND STOFLETH

Première séquence De la gare Aix-TGV à Port-de-Bouc

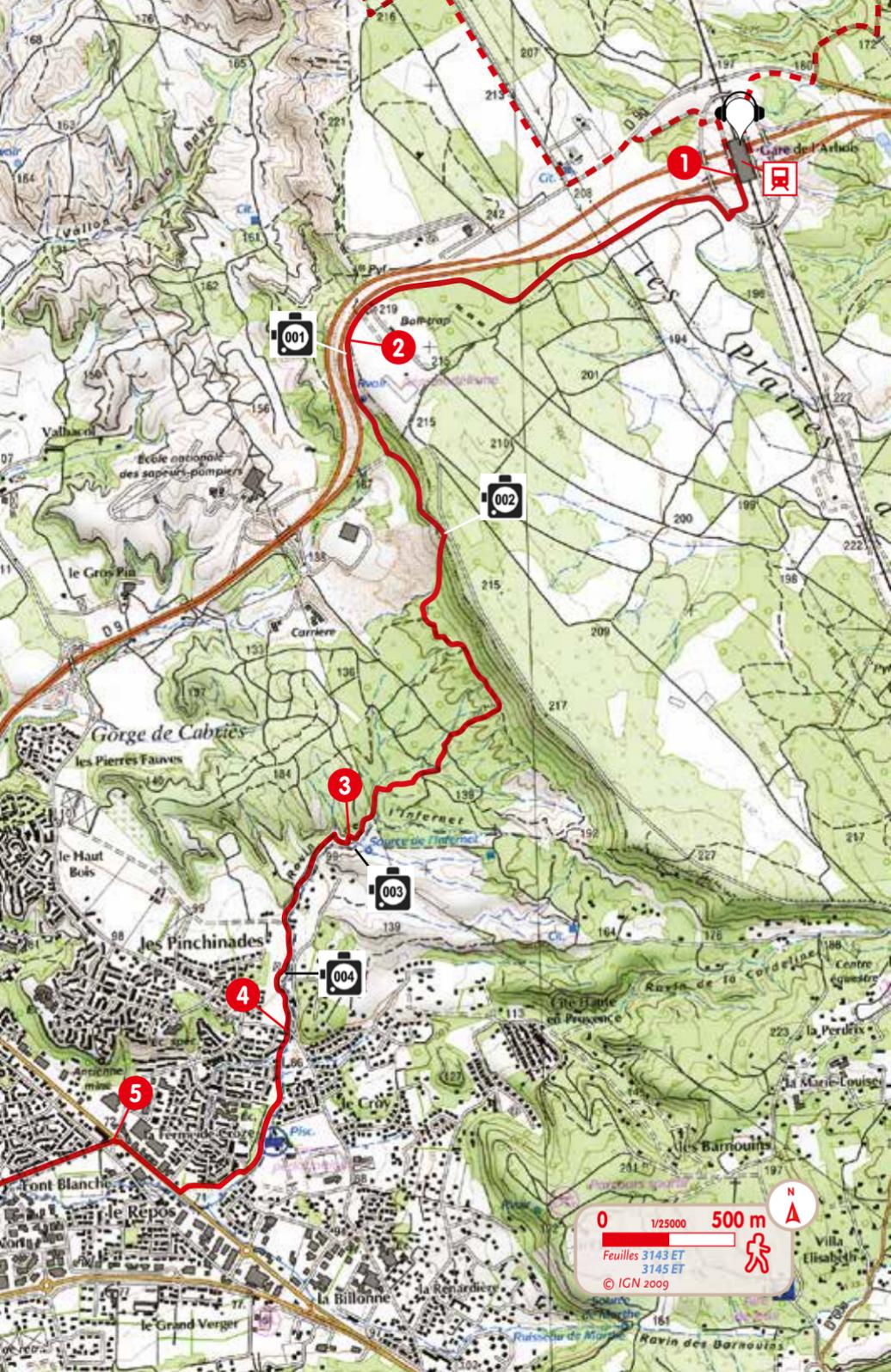
48 km



Comment descendre du plateau de l'Arbois vers les rives de la mer de Berre et la Méditerranée, en allant d'une gare TGV à un complexe pétrochimique géant en passant par un aéroport international.

« Heureusement, j'avais pris mon fusil, si bien que, tout en parcourant la ville, je tuai une couple de cailles à la Bourse et un lièvre à la Douane. C'est une ville magnifique que Bouc. »

— ALEXANDRE DUMAS, *NOUVELLES IMPRESSIONS DE VOYAGE : LE MIDI DE LA FRANCE*, 1841



1

2

3

4

5



0 1/25000 500 m

Feuilles 3143 ET
3145 ET

© IGN 2009





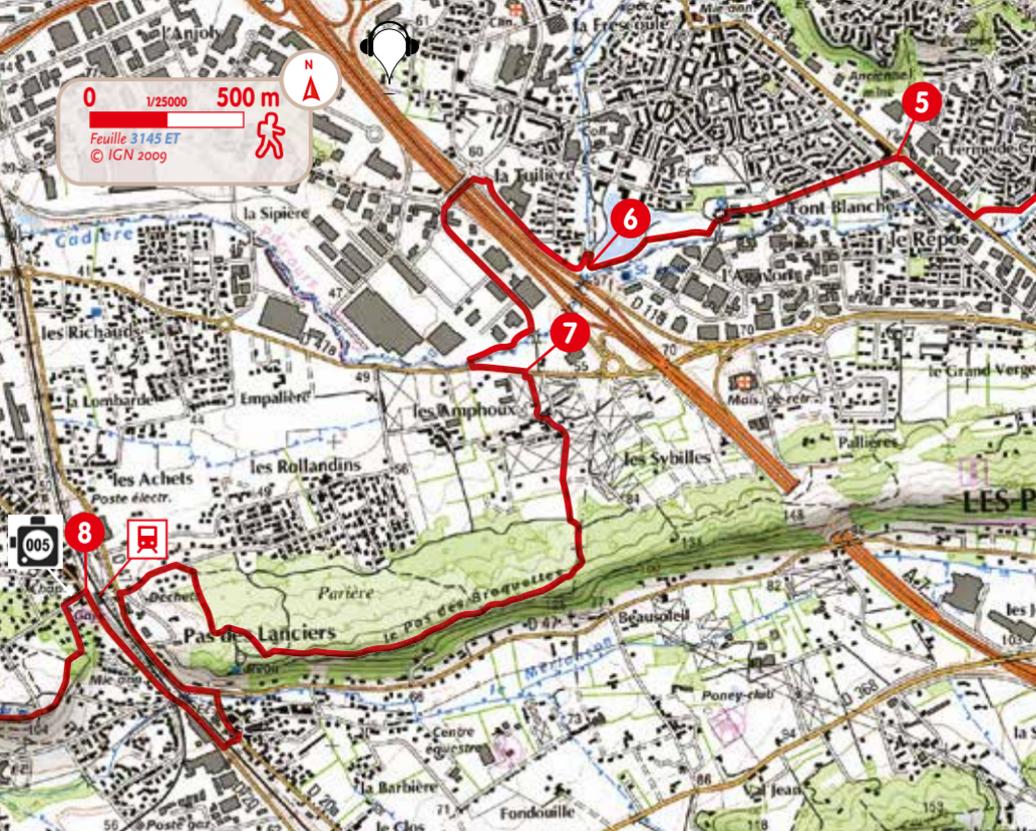
À la gare Aix-TGV >     (TGV toutes les heures vers Marseille, Avignon, Lyon, Paris TGV vers Bruxelles, Francfort. Cars très fréquents vers Aix-en-Provence et l'aéroport de Marignane.)

1 En face du portail Sud-Ouest de la gare Aix-TGV, s'engager dans la petite route du ball-trap, encombrée de voitures, et suivre cette route qui zigzague à l'ombre des pins pendant un peu plus d'1 km (15 mn). On surplombe la D9 devenue, depuis la création de la gare, une 2 fois deux voies en tranchée. Arrivé au parking d'entrée du ball-trap, quitter la route et continuer tout droit en direction du MACAP (Model Air Club d'Aix-en-Provence) et quitter la piste pour arriver en corniche à un point de vue sur le grand paysage de la mer de Berre. À droite, la déchetterie d'Aix, en lisière de la commune de Vitrolles; et à gauche, le *practice* de l'École nationale supérieure des officiers sapeurs-pompiers (ENSOSP) avec son faux village, sa tour de contrôle et son bout d'autoroute factice, qui servent aux entraînements en situation (cf. dernière étape du GR®2013 p. 163). Au bout de ce belvédère, laisser à gauche la route qui mène à la piste d'aéromodélisme (⚠ avions), et poursuivre tout droit pour rejoindre à droite, un peu en contrebas, l'ancienne route départementale, au bitume crevé de plantes sauvages, et coupée en biseau par la nouvelle D9. Descendre cette route sur environ 400 m, puis remonter à gauche dans l'ancienne "route des camions" de l'industriel Alusuisse, de façon à contourner le terril des boues rouges* par la gauche. Depuis la plate-forme de déchargement des camions, on a une vue sur le cône d'épandage des boues rouges* (cf. p. 132-133). Vue sur le cube de béton noir de l'architecte Rudy Ricciotti: le "Stadium" de Vitrolles, son premier monument punk, lança sa carrière internationale.

2 À la plate-forme, trouver tout droit une petite sente raide qui descend en bordure des boues rouges* (sans empiéter sur ces terres fortement colorantes), jusqu'à trouver une piste à gauche qui file dans le bois de pins. Quitter ensuite cette piste pour un chemin qui descend à droite. À une piste plus large, la prendre à gauche, jusqu'à un chemin à droite qui part dans les pins. À un carrefour, filer tout droit dans un sentier qui mène à de petites gorges roses. Au niveau d'une ligne électrique, descendre à droite dans les gorges, jusqu'à la source de l'Infernet.

3 Nichée sous un rocher et contenue par un bassin, la source de l'Infernet est une résurgence de type vaclusien, alimentée par les fuites du bassin du Réaltor. Elle donne naissance à la Cadière, que le GR®2013 tente désormais de suivre jusqu'à son embouchure dans la mer de Berre. Ce cheminement en bord de rivière fut réalisé en même temps que les quartiers de la Frescoule au début des années 1980. « Les jeunes gens de Vitrolles aimant à se rendre à la source, il fallait en garantir l'accès. » (Georges Demouchy, paysagiste). La descente au bord de la Cadière commence par les gorges de Cabriès assez sauvages, puis le chemin se resserre vite le long des terrains des maraîchers, jusqu'au croisement avec une route. Ici, observer les anciennes prises d'eau de l'irrigation agricole, dont les béals été conservés dans la ZAC de la Ferme de Croze, aménagés en filets d'eau.

4 À ce croisement, continuer tout droit, et longer pendant 300 m l'arrière du lotissement, à travers de belles prairies. Un détour de 100 m à droite permet d'accéder à l'ancienne bastide de la ferme de Croze (aujourd'hui centre social du quartier), qui offre un point d'eau (robinet) et l'ombre de ses platanes pluricentennaires. Après les grandes prairies, prendre à droite l'avenue Jean Monnet (ancienne route nationale), jusqu'au rond-point de Fontblanche.



Philippe Matheron (1807-1899)
PHOTO D.R.



Planche publiée par Philippe Matheron en 1869, montrant des mandibules du dinosaure ornithomède Rhabdodon provenant du Crétacé supérieur des environs de Marseille.
DESSIN PHILIPPE MATHERON

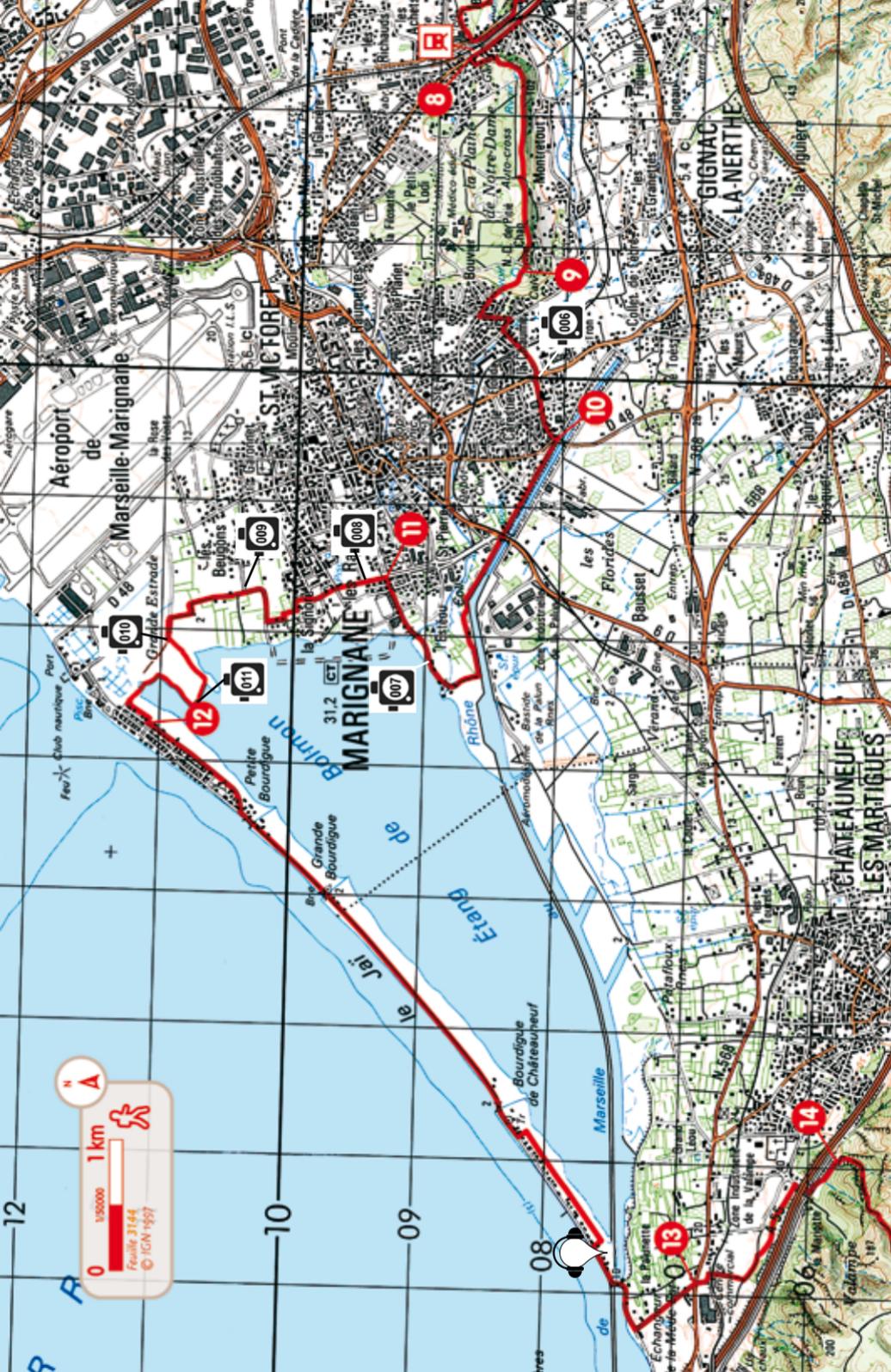


Au rond-point de Fontblanche (Vitrolles) >     (Cartreize n°89 vers Marseille)

5 Au rond-point de Fontblanche, entrer dans le **domaine de Fontblanche par la grande allée de platanes**, et la suivre tout droit jusqu'au **plan d'eau de la Tuilière**. Longer le plan d'eau sur la gauche, par un sentier en bordure, jusqu'à un petit kiosque, en face du **passage de la Cadière sous l'A7** (voir p. 77, vignette n°9).

6 Au kiosque, l'itinéraire balisé ne traverse pas l'A7 en suivant la rivière à gué (crues décennales). Pour contourner ce danger de noyade, enjamber un petit ruisseau à droite, pour s'engager dans un sous-bois pendant environ 150 m et rejoindre une petite route avec trottoir (le lotissement de l'Anjoly), puis le suivre jusqu'au pont au-dessus de l'A7. (⚠ Traverser ce pont sur le trottoir avec précaution, passage de poids lourds). Après le pont, continuer tout droit jusqu'à dépasser la station-service Total, puis tourner immédiatement à gauche dans la zone* industrielle de l'Anjoly. Au fond de la voie d'Italie, on retrouve **les rives de la Cadière**. Au premier pont, filer à gauche et longer la D47A vers la gauche jusqu'à trouver rapidement l'arrêt de bus « Les Sybilles ».

7 Traverser avec prudence la D47A ⚠ par le passage clouté et emprunter la petite route, direction « Les Sybilles ». Suivre la rue des Sybilles, qui fait un coude, jusqu'à ce que la route laisse la place à une piste (barrière). S'engager tout droit dans cette piste, qui s'élève en méandres vers **la crête de la cuesta* des Pennes, offrant au passage de belles vues sur la plaine urbaine et la ripisylve de la Cadière**. Poursuivre la ligne de crête jusqu'à un calvaire qui offre une vue panoramique **sur la conurbation Vitrolles-Marignane-Saint-Victoret**. On est dans l'axe des pistes de l'aéroport Marseille-Provence de Marignane. L'industrie aéronautique est, comme les santons, une activité ancienne en Provence. C'est sur la mer de Berre, à la Mède, qu'Henri Fabre inventa l'hydravion en 1910. La première gare aérienne s'installe dans la cuvette de Vitrolles dès les années 1920. En 1937, l'État nationalise l'industrie aéronautique – création de la SNCASE* – et l'étang de Vaïne devient la plus grande base d'hydravions de France. C'est sur cet héritage qu'Eurocopter, premier fabricant d'hélicoptères civils du monde, emploie aujourd'hui 8000 personnes. 100 m après le calvaire, à la fourche, prendre le chemin qui descend à droite et, au niveau de la carrière, continuer à descendre à droite pour contourner la carrière. Au croisement avec une piste, prendre à gauche. La piste devient une rue, jusqu'à la gare de Pas-des-Lanciers. L'itinéraire balisé ne traverse pas directement la gare par le souterrain ouvert aux voyageurs, mais fait un détour d'1 km par un pont, au bord d'une route monotone et dangereuse ⚠. Le tunnel de Pas-des-Lanciers à travers la colline de la Nerthe a été réalisé pour la ligne PLM* entre 1843 et 1848. Le percement du tunnel, formidable coupe industrielle de 4 638 m, avait été accompagné d'un relevé des couches géologiques, et du dessin quotidien des fossiles, par le géologue et agent voyer Philippe Matheron (1807-1899). Matheron s'interrogea sur « les os d'un saurien de taille colossale », le Rhabdodon priscus, et les œufs fossiles de lézards géants, alors inconnus. C'est ici, sous le massif de la Nerthe, qu'a été confirmée l'hypothèse de l'existence des dinosaures.



0 1 km

Feuille 3144
© IGN 1997

N

Aéroport de Marseille-Magnanville

Stade Vélodrome

MARIGNANE

GIGNAC
LA-NERTHE

CHATEAUNEUF
LES MARTIGUES

010

011

009

008

007

006

005

004

003

002

001

000

000

000

000

000

000

000

000

000

000

000

000

12

10

09

08

06

14

13

10

9

8

7

6

5

4

3

2

1

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

Du Pas-des-Lanciers à Marignane

7 km

1 h 50

Au Pas-des-Lanciers >     (TER toutes les heures vers Marseille)

8 Face à la gare Pas-des-Lanciers, juste avant le  bar-restaurant Noël, emprunter le boulevard de la Gare et, au bout de 100 m environ, prendre à gauche la rue Costes jusqu'à la barrière. Au bout du square Jean-Marie Le Duff, monter à gauche vers l'antenne-relais pour **retrouver la crête de la cuesta***. Le chemin de crête mène au réservoir « Marignane » (vue à 360°), puis longe de la ligne de téléphone pendant environ 500 m. **On est sur la « route du sel » celte qui relie Fos à Marseille.** À un croisement avec une route (deux bouches et une borne de pompier), rester à gauche au plus près de la crête, en longeant une clôture qui borde un terrain de tennis abandonné; puis continuer la crête entre les deux grillages (surplomb au Sud, ancienne carrière au Nord). Après s'être rafraîchi à un brumisateur sauvage, ignorer une route à droite pour atteindre, par un raidillon à gauche, la première table d'orientation de Notre-Dame de Pitié (point d'eau devant la porte de la chapelle). **Depuis cet oppidum*, vue panoramique sur la métropole celte de la mer de Berre (voir p. 70-71).**

9 Au niveau des gros réservoirs, emprunter une piste qui descend en pente raide jusqu'à quelques villas et une route (barrière). Partir vers la gauche, puis prendre à nouveau la première à gauche (direction « La Chaume »). Au rond-point, prendre à droite puis tout de suite à gauche au premier croisement (pont au-dessus du Raumarin), direction « Le Carestier ». Après le passage à niveau, **l'ancien abattoir industriel (1914, noter la rampe destinée à l'arrivée des bêtes), le collège Émilie de Mirabeau (Jean-Luc Perez architecte, 2003),** puis traverser l'avenue des Combattants et se diriger à droite sur quelques mètres et prendre à gauche, direction « Le Carestier ». Une piste cyclable plantée mène au **canal du Rove**.

10 Juste avant le pont bleu, suivre le sentier à droite, en surplomb du canal. Au passage à niveau, continuer la route et retrouver le chemin après un petit escalier. Le chemin suit les berges jusqu'à l'élargissement du canal : à partir du port de Marignane, suivre la piste cyclable qui fait une boucle à l'extrémité occidentale de Marignane, par la balade des familles (village des pêcheurs). Après **les rives du Bolmon et l'embouchure de la Cadière**, on débouche sur l'avenue du Général-de-Gaulle (100 m après le stade).

De Marignane à Châteauneuf-les-Martigues

10,5 km

2 h 45

À Marignane >      (À la gare routière : cars fréquents vers Marseille)

11 Suivre l'avenue du Général-de-Gaulle sur un sentier urbain à côté d'une piste cyclable. Au rond-point planté de 4 gros micocouliers, trouver légèrement à droite du rond-point un petit chemin en bordure d'un champ. Au bout du premier champ, prendre à gauche jusqu'à des villas, puis à droite jusqu'à une petite route goudronnée. Tourner à droite, et suivre cette route jusqu'à **la déchetterie**. **Observer l'aéroport et les deux immenses hangars dits Boussiron (Auguste Perret avec Nicolas Esquillon, 1951, 100 m de portée).** Contourner la déchetterie par la gauche (**vues sur l'étang de Bolmon**). 100 m après l'observatoire à oiseaux, à une piste, la prendre à gauche. Après le petit gué fait de traverses, on est sur le **cordons dunaires du Jaï**; filer à gauche. Au bout de la rue à droite, mairie de secteur puis camping . (Attention aux moustiques à l'automne.)

12 **Suivre le Jaï par la rue puis par le littoral (en restant côté Berre, car le côté Bolmon est classé Natura 2000 et sanctuarisé).** Au bout du Jaï, après le pont, suivre la petite route goudronnée pendant 1 km jusqu'au rond-point de la Glacière.



0 1 50000 1 km

Feuilles 3144
3145

© IGN 1997

MARTIGUES

42.0

GT

18

019

17

018

16

017

013

14

015

016

15

09

08

05

Touret de Vallier

Lycké

Tholon

Roche

Zymin

Bois

Errières

Bois impôtes

Jonquières

Port de plaisance

Site ABE

Club nautique des Martigues-Centre

St-Antoine

St-Jacques

St-Étienne

St-André

St-Louis

St-Vincent

St-Jean

Cherm

Chapelle



À Châteauneuf-les-Martigues >     (Cartreize n°34 vers Martigues et Marseille ; Cartreize n° 39 vers Aix)

13 Au rond-point de la Glacière, suivre l'avenue de la Fauconnière. Remarquer une importante installation dont on va s'éloigner : la raffinerie de la Mède, dite aussi « raffinerie de Provence ». Construite par la Compagnie française de raffinage puis mise en route en juin 1935, elle est reliée depuis 2006 au complexe de Lavéra par 6 pipelines permettant des échanges de produits. La capacité de raffinage est passé de 400 milliers de tonnes de pétrole brut en 1935 à 6,2 millions de tonnes aujourd'hui. Après un centre commercial, longer la voie ferrée pendant quelques mètres puis la traverser à droite. Dépasser le moto-cross pour emprunter à gauche un chemin, dans des bois, qui longe l'autoroute A55 (Marseille-Martigues). À la route, partir à droite, passer sous un viaduc autoroutier et continuer à gauche pendant 400 m sur une petite route qui s'élève au-dessus de l'autoroute. Trouver ensuite à droite un chemin assez large qui s'élève entre de beaux rochers.

14 Bifurquer à droite sur un chemin forestier qui monte vers un plateau (alt. 200 m). Une fois parvenu sur le plateau, poursuivre sur 200 m et descendre à droite pour emprunter le vallon de Maximin. Le suivre à gauche jusqu'à la piste du vallon de Valtrède, autrefois nommé « petit chemin de Martigues à Marseille ».

15 Suivre à droite le large chemin, il passe devant le **grand réservoir d'eau de la Société du Canal de Provence** (avec un objet architectural 1965). Continuer pendant presque 4 km (1 h) sur cette grande piste, parfois revêtue, en ignorant toutes les autres directions. **Hors GR (4 km A/R) : 1,50 km après le grand réservoir, un chemin à gauche permet d'atteindre le village de Saint-Julien, et d'apercevoir la grande plaine agricole de cultures maraichères de Saint-Julien et Saint-Pierre, qui s'étend sur 974 hectares (10 agriculteurs y cultivent céréales, légumes et vignes). La coopérative viticole de Saint-Julien récupère le raisin de toute la plaine mais aussi ceux de Châteauneuf, de Saint-Mitre et d'Istres (AOC Coteaux d'Aix-en-Provence). On peut également remarquer la chapelle Saint-Julien (sur les vestiges d'un mausolée antique en pierre de la Couronne du 1^{er} siècle après J.-C.).**

16 Monter à droite avec la piste DFCI CB204. Après un virage en épingle, quitter le sentier PR (balisage jaune) et prendre à droite (vers le nord) jusqu'à la fin de la piste, en observant de beaux points de vue sur **Martigues, le canal de Caronte et les ponts**. Franchir une barrière et passer sous le viaduc autoroutier.

17 Continuer tout droit rue Sylvia-de-Luca, puis trouver à droite le petit escalier qui permet de traverser la **citée des Deux-Portes (gestion 13 Habitat)**. Poursuivre en face par le boulevard Voltaire, jusqu'au bout, puis descendre un petit escalier qui descend sur l'avenue Émile Zola. Traverser cette avenue et la suivre à gauche ; et juste avant la MJC de Martigues, prendre la première à droite : la traverse Joseph Barthélémy, qui serpente calmement entre de jolis pavillons. Avenue Frédéric-Mistral, filer à gauche, jusqu'au début du cours (boulangerie). Rejoindre à droite le quai Général-Leclerc, vue sur la mer de Berre. Le suivre vers la gauche (restaurant « Taberna a Tapas »), pour traverser d'abord le canal Gallifet par le **pont basculant de Martigues (André Arbus architecte, 1962)**, puis le canal Baussenque par le pont fixe de droite jusqu'à la place des Aires (gare routière).